

## Liminaire du CSAL du 16/01/2024

***Monsieur le Président,***

En ce début d'année le PLF 2024 prévoit une suppression nette de 200 ETP à la DGFIP. Ce nouveau coup de rabet sur les emplois n'est justifié à aucun moment, si ce n'est par la réaffirmation que la DGFIP doit, une fois de plus, jouer les bons élèves via une contribution supplémentaire.

C'en est une de trop pour la DGFIP, contributaire depuis de trop nombreuses années de la baisse des dépenses publiques.

Cette fois-ci, le politique et l'administration ont été contraints de mettre un léger coup de frein au vu de l'état de la DGFIP.

Elle a par ailleurs été choisie pour accueillir de nouvelles missions, et donc étendre son périmètre. Ainsi, pour arriver au solde positif de +148 ETP, affiché par la DG, il faut prendre en compte les transferts d'emplois de +348 ETP liés aux transferts de missions, notamment des Douanes et du Ministère de la Transition écologique et de la cohésion des territoires.

Au vu des besoins existants, les créations d'emplois annoncées ne peuvent prétendre constituer les renforts nécessaires.

Au vu des nouvelles missions elles ne seront pas à la hauteur de la charge de travail.

C'est pourquoi Solidaires Finances Publiques votera « contre ».

La répartition des emplois 2024 entre les directions du réseau conforte une disparité constante depuis 2 ans entre administration centrale, services à compétence nationale, directions nationales et le réseau territorial.

En fait, on constate que l'essentiel des services relocalisés est financé par le réseau territorial, redéploiements financés pour l'essentiel par 42 directions contributrices.

Et pourtant, la Direction Générale se félicite d'une évolution historique de la courbe des emplois... mais qui ne tient pas compte des vacances et des départs en retraite.

En parallèle, les efforts de chacun ne sont pas pris en compte par la DGFIP.

L'engagement des personnels doit être reconnu, le régime indemnitaire doit enfin être revalorisé.

Nous sommes heureux de constater que dans ses vœux, le Ministre Bruno Le Maire reconnaît enfin la nécessité d'apporter des réponses concrètes en matière de rémunération !

Malgré les conditions de travail qui se dégradent toujours un peu plus, malgré les conditions salariales qui se dégradent toujours un peu plus, ce sont les agents publics qui font tenir chaque jour les services publics.

Soyons clairs, 20 € nets mensuels est bien pris comme une marque de mépris par les agents.

**Au plan local :**

La situation des services, les difficultés quotidiennes d'exercice des missions et la dégradation continue des conditions de travail des personnels appellent au contraire à renforcer durablement les moyens mis à la disposition de la DDFIP 63.

GMBI a par ailleurs démontré le manque cruel d'effectif dans les services avec des agents véritablement submergés et épuisés par une nouvelle masse de travail à laquelle ils n'ont pas les moyens de faire face.

Et que constatons-nous, l'arrivée de 2 agents au SDIF... avec le transfert de nouvelles charges !

Pour le CGF dont la mise en place est prévue le 01/05/2024 avec un effectif d'une vingtaine de personnes, nous ne disposons d'aucune information en dehors du transfert d'un IDIV.

Quelles charges de travail, combien d'agents prélevés sur l'effectif DDFIP 63 ?

Pour finir avec les traditionnels souhaits pour 2024, pouvons-nous avoir communication d'un planning semestriel prévisionnel des instances et groupes de travail à venir.

**Monsieur le Président rien ne s'arrange dans notre Département !**